



Saisie pension alimentaire inter-province

Par **JoJo2_old**, le **09/11/2007** à **16:11**

Bonjour,

Si je reçois un jugement concernant un montant alloué pour la pension alimentaire de mon enfant, est-ce possible d'avoir une saisie directement sur le salaire du père même s'il est un résident Ontarien? Je fais référence ici à la loi facilitant le paiement des pensions alimentaires.

De plus, combien de temps peut prendre les démarches pour recevoir un jugement? (du début lorsque je me décide)

Enfin, combien peut me coûter les démarches pour obtenir un jugement si je les entreprend?

Merci à l'avance,